

Secrétariat Général

FB/VB/ok
ARRÊTÉ N°

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de Villeparisis,

Vu l'article L.2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'élection du Maire et de ses adjoints, intervenue au cours de la séance du Conseil Municipal du 3 Juillet 2020,

Vu la délibération n° 2022-01/02-01 du conseil municipal du 15 Février 2022 portant délégation de certaines attributions du conseil municipal au Maire ;

Vu la délibération du n°2023-19/02-19 du 7 février 2023 ayant pour objet « cession du logement sis 53 Rue de Ruzé à 77270 Villeparisis – cadastre AN 93p »

Considérant la nécessité de procéder à la signature de la vente de la parcelle AN 93p sise 53 Rue de Ruzé à 77270 Villeparisis,

Considérant que la signature de la promesse de vente est fixée le 15 novembre 2023 l'Office notarial de Maitres Gougéard & Lavergne, sis 8-10 rue de Ruzé à Villeparisis,

Considérant qu'il est nécessaire de désigner un suppléant pour remplacer Monsieur le Maire durant son absence **le 15 novembre 2023,**

ARRETE

ARTICLE 1^{er}

Le présent arrêté abroge l'arrêté n° 23-08534 en date du 26 octobre 2023.

ARTICLE 2

Sous ma responsabilité, Madame GROSSI Laurence, Adjointe au maire chargée de l'urbanisme et des actions sociales reçoit délégation de signature pour signer la vente de la parcelle AN 93P sise 53 Rue de Ruzé à 77270 Villeparisis, qui s'effectuera le 15 novembre 2023 à l'Office notarial de Maitres Gougéard & Lavergne, sis 8-10 rue de Ruzé à Villeparisis.

ARTICLE 3

Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'application des dispositions du présent arrêté dont ampliation sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Meaux et notifié à Madame Laurence Grossi.

Fait à Villeparisis, le 9 novembre 2023

Le Maire
Frédéric BOUCHE



Hôtel de ville

32 rue de Ruzé / CS 50105 / 77273 Villeparisis cedex
tél : 01 64 .67.52.00 / fax : 01 64 27.80.65 / www.villeparisis.fr
maire@mairie-villeparisis.fr

Accusé de réception en préfecture
677-2023-113-23-08548-AR
Date de télétransmission : 13/11/2023
Date de réception préfecture : 13/11/2023